

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE ST-ÉMILE-DE-SUFFOLK

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk, tenue ce lundi 14 mai 2018 à 20h00 à la salle municipale de St-Émile-de-Suffolk, Québec, à laquelle sont présents :

Mesdames Louise Boudreault, Marie Andrée Leduc et messieurs, Jacques Proulx, Pierre Bérubé, Serge Morin et Michel Bisson sont présents;

Formant quorum et siégeant sous la présence du maire, M. Hugo Desormeaux.

Mme Carol-Sue Ash est aussi présente à titre de secrétaire de réunion.

18-05-099

1. MOMENT DE RÉFLEXION

Le conseiller Serge Morin dicte le moment de réflexion suivant : « Le conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk s'engage à agir avec honnêteté et justice dans le respect de la loi et du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de St-Émile-de-Suffolk ».

18-05-100

2. OUVERTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Serge Morin et **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Jacques Proulx que la présente séance soit ouverte à 20h00.

18-05-101

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Moment de réflexion
2. Ouverture de la séance
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Rapport du maire
5. Rapport des délégations
6. Période de questions
7. Adoption des procès-verbaux du 9 et 13 avril 2018
8. Correspondances
 - 8.1 Distribution des arbres (MRC)
 - 8.2 Demande de lettre d'appui pour obtenir de l'aide financière dans le cadre de travaux de la Coopérative de santé du nord de la Petite Nation
9. Voirie
 - 9.1 Rapport du chef de la voirie
 - 9.2 Balai de rues
10. Urbanisme et environnement
 - 10.1 Rapport de l'inspecteur municipal
 - 10.2 Projet minier la Loutre
 - 10.3 Journée de l'environnement
 - 10.4 Rapport d'Aqua Berge, consultants en environnement
 - 10.5 Constats d'infractions – 9593-93-3209
11. Sécurité incendie
 - 11.1 Rapport du Service Incendie
12. Loisirs et cultures
 - 12.1 Rapport des loisirs (soirée dansante du 5 mai 2018)
13. Affaires financières/Résolutions
 - 13.1 Liste des comptes à payer d'avril 2018 au montant de 36 850.26\$
 - 13.2 Demande de commandites – Atelier FSPN
 - 13.3 Souper champêtre – Fondation de la réussite éducative au Cœur des Vallées
 - 13.4 Demande de financement – Corporation des Loisirs et de la culture de Denholm
 - 13.5 Soumissions reçues 0 ¾
 - 13.6 Achat d'un réfrigérateur
 - 13.7 Entente de service Incendie – Namur
 - 13.8 Abonnement Cyberimpact
 - 13.9 Fermeture du bureau municipal (vendredi midi pour la période estivale)
 - 13.10 Achat d'un camion incendie
 - 13.11 Résolution d'appui - Acquisition d'une station mobile robotisée
 - 13.12 Résolution d'appui pour le bannissement de l'achat de bouteilles d'eau individuelles à usage unique
 - 13.13 Symposium d'art in situ 2019 et années ultérieures – Appel de propositions aux municipalités de la MRC de Papineau

- 13.14 Entente avec la municipalité de Chénéville pour le partage des coûts et les conditions de l'utilisation (point d'eau)
- 13.15 Demande de don – Banque Alimentaire
- 13.16 Soumissions pour la réparation du camion à ordures
- 13.17 Service de niveleuse – Namur
- 13.18 PAARRM – 10 000\$
- 13.19 Désignation d'un signataire pour demande de certificat d'autorisation auprès du ministère de l'environnement
- 13.20 Soumission Matériaux Godin pour l'achat de 400 blocs de soutien pour la finition de l'entrée d'urgence
- 13.21 Achat de lilas (embellissement du village)
- 14. Période de questions
- 15. Varia
- 16. Levée de la séance

Que l'ordre du jour soit adopté sur proposition de monsieur le conseiller Michel Bisson et appuyé par monsieur le conseiller Pierre Bérubé tel que déposé avec l'ajout du point 9.2 balai de rues, avec dispense de lecture et en conséquence demeure ouvert à toute modification.

4. RAPPORT DU MAIRE

Monsieur le maire nous informe des sujets discutés lors du conseil des maires.

5. RAPPORT DES DÉLÉGATIONS

6. PÉRIODE DE QUESTIONS

18-05-102

7. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE DU 9 AVRIL ET DU 13 AVRIL 2018

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Pierre Bérubé et **APPUYÉE** par madame la conseillère Marie-Andrée Leduc que le conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk adopte les procès-verbaux du 9 avril et 13 avril 2018.

Adoptée à l'unanimité.

8. CORRESPONDANCES

8.1 Distribution des arbres (MRC)

Une commande sera placée auprès de la MRC.

18-05-103

8.2 Demande de lettre d'appui pour obtenir de l'aide financière dans le cadre des travaux de la Coopérative de santé du nord de la Petite-Nation

ATTENDU QU'une demande d'appui pour obtenir de l'aide financière dans le cadre de travaux d'agrandissement et d'aménagement de la Coopérative de santé du nord de la Petite-Nation a été envoyée;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Pierre Bérubé et **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Michel Bisson;

QU'une lettre d'appui soit envoyée à la Coopérative Santé du nord.

Adoptée à l'unanimité.

9. VOIRIE

9.1 Rapport de la voirie

Le chef de la voirie dépose son rapport.

18-05-104

9.2 Balai de rues

ATTENDU QUE le temps du balayage de rues est arrivé;

ATTENDU QU'une partie du travail a été fait;

ATTENDU QUE la compagnie qui s'est déplacé ne possède pas l'équipement pour arroser les rues afin de faciliter le ramassage;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jacques Proulx et **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Serge Morin;

QU'étant donné que la municipalité avoisinante, soit Namur, soit contactée afin d'emprunter l'équipement nécessaire pour terminer les travaux de ramassage de sable d'hiver;

Adoptée à l'unanimité.

10. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

10.1 Rapport de l'inspecteur municipal

Monsieur Blanc dépose son rapport du mois d'avril 2018.

10.2 Projet minier la Loutre

Monsieur le conseiller Serge Morin mentionne que sur le site "Arselormittal" on vante la teneur des métaux et du graffite en particulier qui semble très importante, qui veut dire que c'est une bonne probabilité de développement, mais la compagnie semble vendre la propriété "La Loutre" pour attirer des capitaux pour l'exploiter.

10.3 Journée de l'environnement

Aucun développement pour le moment.

10.4 Rapport d'Aqua-Berge, consultants en environnement

Les membres du conseil ont reçu une copie du rapport de la firme Aqua-Berge.

18-05-105-A

10.5 Constat d'infraction – 9593-93-3209 – TRAVAUX DÉBLAI-REMBLAI

ATTENDU QUE selon l'article 4.3 Certificat d'autorisation sous la sous-section 4.3.2 plans et documents à soumettre lors d'une demande de certificat d'autorisation et de l'alinéa 2, pour les travaux de déblais-remblais : un plan montrant les travaux projetés, du règlement sur les permis et certificats 99-303;

ATTENDU QUE l'article 7 du règlement sur les permis et certificats 99-303, contraventions et pénalités s'applique sur le non-respect du règlement;

POUR CES MOTIFS : IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Pierre Bérubé et **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Michel Bisson qu'un constat d'infraction soit envoyé à la cour municipale.

Adoptée à l'unanimité.

18-05-105-B

10.5 Constat d'infraction – 9593-93-3209 - ABATTAGE D'ARBRES

ATTENDU QUE selon l'article 4.5.2, conditions d'émission du permis d'abattage d'arbres sous la sous-section 4.5.2.1, 4.5.2.2 et 4.5.2.3 du règlement sur les permis et certificats 99-303;

ATTENDU QUE l'article 7 du règlement sur les permis et certificats 99-303, contraventions et pénalités s'applique sur le non-respect du règlement;

POUR CES MOTIFS : IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Pierre Bérubé et **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Michel Bisson qu'un constat d'infraction soit envoyé à la cour municipale.

Adoptée à l'unanimité.

18-05-105-C

10.5 Constat d'infractions – 9593-93-3209 – REVETEMENT EXTÉRIEUR

ATTENDU QUE l'article 8.3 du règlement de zonage 99-306, matériaux de finis extérieurs prohibés s'applique sur cette propriété;

ATTENDU QUE l'article 4 du règlement sur le zonage 99-306, contraventions et pénalités s'applique sur le non-respect du règlement;

POUR CES MOTIFS : IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Pierre Bérubé et **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Michel Bisson qu'un constat d'infraction soit envoyé à la cour municipale.

Adoptée à l'unanimité.

11. SÉCURITÉ INCENDIE

11.1 Rapport du Service Incendie

Le directeur du service Incendie dépose son rapport.

12. LOISIRS ET CULTURES

12.1 Rapport des loisirs (soirée dansante du 5 mai 2018)

Aucune information concernant le rapport des loisirs.

13. AFFAIRES MUNICIPALES/RÉSOLUTIONS

18-05-106

13.1 Listes des comptes à payer du mois d'avril 2018

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Pierre Bérubé et **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Michel Bisson que les comptes à payer du mois d'avril 2018 au montant de 36 850.26\$ soient acquittés.

Adoptée à l'unanimité.

Je soussignée, Danielle Longtin, directrice générale de la municipalité de St-Émile-de-Suffolk, certifie qu'il y a des crédits disponible au paiement des comptes du mois de janvier 2018 et qu'il y avait les fonds disponibles pour les chèques.

Danielle Longtin, directrice générale.

18-05-107

13.2 Demande de commandites – Atelier FSPN – souper spaghetti

ATTENDU QUE l'atelier FSPN sollicite la municipalité pour une levée de fond;

ATTENDU QU'un souper spaghetti sera servi au montant de 20\$/par personne;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Michel Bisson et **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Pierre Bérubé;

QU'étant donné qu'aucun membre du conseil ne peut assister au souper;

QUE la municipalité de St-Émile-de-Suffolk émettre un chèque au montant de 100.00\$.

Adoptée à l'unanimité.

13.3 Souper champêtre – Fondation de la réussite éducative au Cœur des Vallées (90\$ par personne)

Ceci ne fait foi d'une résolution.

13.4 Demande de financement Corporation des Loisirs et de la culture de Denholm

Ceci ne fait pas foi d'une résolution.

18-05-108

13.5 Soumissions reçues 0 ¾

ATTENDU QUE deux soumissions ont été déposées ;

ATTENDU QUE la compagnie "Les Bois Ronds" de Saint-Rémi d'Amherst soumissionne à 7\$ la tonne pour 6000 tonnes;

ATTENDU QUE la compagnie "Excavation Séguin Lafleur" de Papineauville soumissionne à 5.70\$ la tonne pour 6000 tonnes;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Pierre Bérubé et **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Serge Morin;
QUE : la soumission de la compagnie "Excavation Séguin-Lafleur" soit retenue au montant de 5.70\$ la tonne.

Adoptée à l'unanimité.

13.6 Achat d'un réfrigérateur

Ceci ne fait pas foi d'une résolution.

18-05-109

13.7 Entente de service Incendie - Namur

ATTENDU QUE les services incendies de Namur et St-Émile-de-Suffolk / Lac-des-Plages doivent s'entraider afin de répondre aux exigences de la couverture du schéma de risque pour la MRC de Papineau;

ATTENDU QUE la grille de facturation déjà existante ne s'appliquera plus entre les deux services incendie;

IL EST PROPOSÉE par madame la conseillère Louise Boudreault et **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Serge Morin;

QUE les deux services incendies ne factureront que le salaire des pompiers qui seront sur les lieux d'une intervention d'urgence;

QU'UN minimum de trois heures sera facturé pour chacun des pompiers présents;

QUE les équipements de protection individuelle utilisée soit, en cas de bris, à la charge du service incendie ou ce produit la situation d'urgence;

Adoptée à l'unanimité.

13.8 Abonnement Cyberimpact

Remis à une séance ultérieure.

13.9 Fermeture du bureau (vendredi midi pour la période estivale)

Ceci ne fait pas foi d'une résolution.

18-05-110

13.10 Achat d'un camion Incendie

ATTENDU QUE l'achat d'un nouveau camion s'avère essentiel pour le service Incendie;

ATTENDU QU'un seul soumissionnaire a répondu à l'appel d'offre, la compagnie Techno Feu Inc;

ATTENDU QUE le prix est de 258 950.00\$ avant taxes;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Pierre Bérubé et **APPUYÉE** par madame la conseillère Marie-Andrée Leduc

QUE le conseil de la municipalité de St-Émile-de-Suffolk est en accord pour procéder à l'achat du camion ci haut mentionné avec l'approbation de la municipalité du Lac des Plages;

ET QUE la directrice générale de St-Émile-de-Suffolk fasse les démarches nécessaires afin de procéder à l'achat.

Adoptée à l'unanimité.

18-05-111

13.11 Résolution d'appui - Acquisition d'une station mobile robotisée dans le cadre du programme de mise en commun

ATTENDU que le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) rend disponible une aide financière aux organismes municipaux pour soutenir la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipal;

ATTENDU que cette aide s'applique également à la réalisation de diagnostics et d'études d'opportunité en cette matière ainsi qu'à l'acquisition d'équipements;

ATTENDU la résolution numéro CA-2018-02-059 adoptée lors de la séance du Comité administratif du 7 février dernier autorisant le dépôt d'une demande de subvention dans le cadre du programme de mise en commun;

ATTENDU que le Service d'ingénierie a présenté une demande d'aide financière au montant de 36 891.56 \$ dans le cadre dudit programme dans le but d'acquérir une station mobile robotisée, laquelle permettrait d'avoir recours à des services d'ingénierie efficaces et de qualité;

ATTENDU la confirmation d'une subvention, en date du 23 mars 2018, au montant de 18 446 \$ en provenance du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, monsieur Martin Coiteux;

ATTENDU que le solde résiduel sera financé à même le budget d'exploitation 2018 de la MRC de Papineau, tel qu'adopté en novembre 2017;

ATTENDU que le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire demande que les municipalités participantes confirment leur intérêt à l'égard dudit équipement afin de l'indiquer au protocole à intervenir avec la MRC de Papineau;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Pierre Bérubé et **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Jacques Proulx;

QUE la municipalité de Saint-Émile-de-Suffolk confirme son intérêt à l'égard du projet d'acquisition d'une station mobile robotisée et accepte que la MRC de Papineau ait déposé une demande d'aide financière dans le cadre du programme de mise en commun;

ET QUE En vertu d'une entente avec la MRC, la municipalité pourra, selon ses besoins, bénéficier de cet équipement dans le cadre de ses projets de voirie locale.

Adoptée à l'unanimité.

18-05-112

13.12 Résolution d'appui pour le bannissement de l'achat de bouteilles d'eau individuelles à usage unique

CONSIDÉRANT QUE selon l'étude réalisée par la Fondation de la navigatrice Ellen MacArthur, avec le concours du cabinet McKinsey, la pollution créée par les plastiques à usage unique est dévastatrice pour l'environnement mondial et que, si rien ne change, les océans contiendront plus de plastique que de poissons d'ici 2050;

CONSIDÉRANT QUE cette pollution nous concerne tous et que nous en sommes également responsables;

CONSIDÉRANT QUE la fabrication des bouteilles en plastique, incluant son contenu en eau, nécessite une quantité énorme d'énergie et que *selon* Peter Gleick, fondateur du Pacific Institute, membre de l'Académie américaine des sciences et grand spécialiste des politiques de l'eau, la production de trois à six litres d'eau embouteillée équivaut à la consommation d'un litre d'essence;

CONSIDÉRANT QUE la fabrication industrielle des bouteilles de plastique génère énormément de pollution, sans compter le fait qu'une quantité non négligeable de ces bouteilles se retrouve dans les sites d'enfouissement, dont le coût des opérations relève des municipalités;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité, en tant qu'organisme public, a une responsabilité face au développement durable et à la qualité de son environnement;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a dépensé plus de 34 000 \$ des fonds publics afin que ses locaux soient desservis en eau potable de bonne qualité, sans chlore ou autre additif;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit maintenant s'assurer de la qualité de son eau en effectuant des tests de façon régulière dans ses bâtiments desservis, et ce, au coût annuel de 4 135 \$;

CONSIDÉRANT QUE la dépense répétitive et maintenant inutile des fonds publics pour l'achat de bouteilles d'eau individuelles, à usage unique;

CONSIDÉRANT QU' il est reconnu et prouvé que les bouteilles de plastique dégagent des produits chimiques et contaminent l'eau et que les principaux agents sont les cancérigènes, les produits ignifuges, les toxines et les perturbateurs endocriniens;

CONSIDÉRANT QUE la *Journée mondiale de l'eau* se tiendra le 22 mars prochain;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Serge Morin et **APPUYÉE** par madame la conseillère Louise Boudreault ;

QUE la Municipalité de Lac-Simon cesse l'achat de bouteilles d'eau individuelles, et ce, pour les élus, les invités et son personnel, sauf pour le service de protection des incendies, lorsque les pompiers ont à intervenir sur les lieux d'un sinistre;

QUE pour souligner la *Journée mondiale de l'eau* qui se tiendra le 22 mars prochain, la Municipalité verra à informer et diffuser toutes informations susceptibles de sensibiliser les citoyens aux dommages causés à l'environnement et à la santé lorsque l'on utilise l'eau embouteillée individuellement;

QUE le conseil mandate le maire afin qu'il porte cette décision avec fierté à la MRC et qu'il lance le défi aux autres maires d'emboîter le pas afin que des changements en ce sens se propagent;

QUE demande soit faite à la MRC Papineau de se pencher sur le sujet, par exemple en mettant sur pied un programme de sensibilisation aux problèmes des plastiques à utilisation unique.

Adoptée à l'unanimité

13.13 Symposium d'art in situ 2019 et années ultérieures – Appel de propositions aux municipalités de la MRC de Papineau

Ceci ne fait pas foi d'une résolution.

18-05-113

13.14 Entente avec la municipalité de Chénéville pour le partage des coûts et les conditions de l'utilisation (point d'eau)

ATTENDU QU'un réservoir de 45 000 litres sera installé à l'été 2018 sur le rang des Sources à St-Émile-de-Suffolk;

ATTENDU QUE ce réservoir couvrira la partie nord de la municipalité de Chénéville;

ATTENDU QUE le montant estimé, soit de 26 370.00\$ comporte les matériaux nécessaires à l'implantation du réservoir et le partage des coûts se fera de façon égale (50/50);

IL EST PROPOSÉE par madame la conseillère Marie-Andrée Leduc et **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Michel Bisson;

QUE les coûts soient partagés de façon égale (50/50);

QUE la dépense ira au compte des immobilisations.

Adoptée à l'unanimité.

18-05-114

13.15 Demande de don – Banque Alimentaire

ATTENDU QUE la banque Alimentaire sollicite la municipalité pour un don;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Michel Bisson et **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Serge Morin;
QU'un don de 250.00\$ soit fait à la Banque Alimentaire.

Adoptée à l'unanimité.

18-05-115

13.16 Soumissions pour la réparation du camion à ordures

ATTENDU QUE le camion à ordures nécessite certains travaux afin de remplacer le système d'exhaust;

ATTENDU QUE deux soumissions ont été demandées mais que les deux soumissionnaires se sont entendus qu'ils ne pouvaient garantir leurs prix parce que certaines pièces devaient être machinées;

ATTENDU QUE la soumission de Mécanique Christian Leclair est de 1500.00\$ plus taxes applicables et que le garage Benoit Trudeau est de 1031.35\$ plus taxes applicables;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jacques Proulx et **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Michel Bisson;

QUE la soumission du Garage Christian Leclerc soit retenue;

Adoptée à l'unanimité.

18-05-116

13.17 Service de niveleuse – Namur

ATTENDU QUE la municipalité de Namur sollicite la municipalité de St-Émile-de-Suffolk pour le service de la niveleuse quelques fois par année;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Serge Morin et **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Pierre Bérubé;

QUE la municipalité de St-Émile-de-Suffolk accepte la demande de la municipalité de Namur;

ET QUE ceci sera en contrat d'échange pour le balai de rues tout en respectant le même nombre d'heures d'utilisation;

Adoptée à l'unanimité.

13.18 Programme d'aide à la voirie locale

Ceci ne fait foi d'une résolution.

18-05-117

13.19 Désignation d'un signataire pour la demande de certificat d'autorisation au ministère de l'environnement

ATTENDU QUE le ministère de l'environnement nécessite une personne désignée pour procéder à la demande de certificat d'autorisation;

ATTENDU QUE le conseil de St-Émile-de-Suffolk désigne l'inspecteur en bâtiment et environnement, monsieur Pierre Blanc;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Serge Morin et **APPUYÉE** par madame la conseillère Louise Boudreault;

QUE monsieur Pierre Blanc, inspecteur en bâtiment et environnement soit la personne désignée.

Adoptée à l'unanimité.

18-05-118

13.20 Soumission Matériaux Godin pour l'achat de 400 blocs de soutien pour la finition de l'entrée d'urgence

ATTENDU QU'il manque environ 400 blocs afin de terminer l'aménagement de l'entrée d'urgence;

ATTENDU QU'une soumission a été demandée au Groupe Godin de Namur;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Pierre Bérubé et **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Serge Morin;
QUE la municipalité procède à l'achat des 400 blocs au montant de 1256.91\$ afin de terminer l'aménagement de l'entrée d'urgence;

Adoptée à l'unanimité.

13.21 Achat de Lilas (embellissement du village)

Ceci ne fait pas foi d'une résolution.

14. PÉRIODE DE QUESTIONS

15. VARIA

18-05-119

16. LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST RÉSOLU par monsieur le conseiller Michel Bisson et **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Serge Morin;

QUE la séance soit levée à 21h14.

Adoptée à l'unanimité.